## États financiers du Fonds d'investissement de La Fondation du Grand Montréal

31 décembre 2017 et 31 décembre 2016

Rapport de l'auditeur indépendant	1
États de la situation financière	2
États des résultats nets et des autres éléments du résultat global	3
États de la variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	4
États des flux de trésorerie	5
État des titres en portefeuille au 31 décembre 2017	6
Notes complémentaires aux états financiers7-1	4

# Deloitte.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. La Tour Deloitte 1190, avenue des Canadiens-de-Montréal Bureau 500 Montréal (Québec) H3B 0M7 Canada

Tél.: 514-393-7115 Téléc.: 514-390-4116 www.deloitte.ca

## Rapport de l'auditeur indépendant

Aux porteurs de parts rachetables du Fonds d'investissement de La Fondation du Grand Montréal

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du Fonds d'investissement de La Fondation du Grand Montréal, qui comprennent les états de la situation financière au 31 décembre 2017 et au 31 décembre 2016, et les états des résultats nets et des autres éléments du résultat global, des variations de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et des flux de trésorerie pour les exercices terminés le 31 décembre 2017 et le 31 décembre 2016, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

## Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

## Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder nos opinions d'audit.

#### Opinion

À notre avis, ces états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds d'investissement de La Fondation du Grand Montréal au 31 décembre 2017 et au 31 décembre 2016, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés le 31 décembre 2017 et le 31 décembre 2016, conformément aux Normes internationales d'information financière.

Le 29 mars 2018

late S.E.N.C.L. /s.r.L.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A125888

## États de la situation financière

au 31 décembre 2017 et au 31 décembre 2016 (en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre de parts rachetables en circulation et les montants par part rachetable)

	2017	2016
	\$	\$
Actif		
Encaisse	17 529	13 599
Placements	236 648	189 489
	254 177	203 088
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	254 177	203 088
Nombre de parts rachetables en circulation		
Solde au début	165 398,989	154 810,814
Contributions	34 203,981	9 310,911
Distributions réinvesties	34 437,635	8 175,573
Retraits	(7 296,035)	(6 898,309)
Solde à la fin	226 744,570	165 398,989
	\$	\$
Actif net par part rachetable	1 120,984	1 227,870

## Fonds d'investissement de La Fondation du Grand Montréal États des résultats nets et des autres éléments du résultat global

Exercices terminés le 31 décembre 2017 et le 31 décembre 2016 (en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre de parts rachetables en circulation et les montants par part rachetable)

ı	Notes	2017	2016
		\$	\$
Revenus			
Intérêts		33	3 859
Dividendes		85	2 856
Revenus de fonds communs de placement		8 329	
Autres revenus		28	
		8 475	6 715
Charges			
Honoraires de gestion	3	1 093	944
Retenues d'impôt sur les revenus de dividendes		-	110
Coûts de transaction		33	38
		1 126	1 092
		··	
Revenus nets de placement		7 349	5 623
Gains nets à la réalisation de placements		32 066	4 381
Variation de la juste valeur non réalisée sur les placements		(20 557)	4 605
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs		2	
de parts rachetables		18 858	14 609
Nombre moyen de parts rachetables en circulation		174 360,226	155 518,294
		\$	\$
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs			
de parts rachetables par part		108,155	93,938

États des variations de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

Exercices terminés le 31 décembre 2017 et le 31 décembre 2016 (en milliers de dollars canadiens)

	2017	2016
	\$	\$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, au début	203 088	185 307
,		<del>_</del>
Contributions, distributions réinvesties et retraits		
Contributions	41 460	11 541
Distributions réinvesties	39 763	9 994
Retraits	(9 229)	(8 369)
	71 994	13 166
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs		
de parts rachetables	18 858	14 609
Distributions effectuées au profit des investisseurs	(39 763)	(9 994)
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à la fin	254 177	203 088

## Fonds d'investissement de La Fondation du Grand Montréal États des flux de trésorerie

Exercices terminés le 31 décembre 2017 et le 31 décembre 2016 (en milliers de dollars canadiens)

	2017	2016
	\$	\$
Activités de fonctionnement		
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs	40.050	44.600
de parts rachetables Éléments sans effet sur la trésorerie	18 858	14 609
Gains nets à la réalisation de placements	(32 066)	(4 381)
Variation de la juste valeur non réalisée sur les placements	20 557	(4 605)
Acquisitions nettes de placements	(35 650)	(1 665)
	(28 301)	3 958
Activités de financement		
Contributions	41 460	11 541
Retraits	(9 229)	(8 369)
	32 231	3 172
Augmentation nette de l'encaisse	3 930	7 130
Encaisse au début	13 599	6 469
Encaisse à la fin	17 529	13 599

## Fonds d'investissement de La Fondation du Grand Montréal État des titres en portefeuille

au 31 décembre 2017 (en dollars canadiens)

	Nombre de parts	Coût moyen	Juste valeur
		\$	\$
Fonds communs de placement (92,3 %) Fonds de revenus fixes (35,5 %)			
Fonds d'obligations univers indiciel Mercer	6 495 206	68 794 934	64 861 123
Fonds de revenu fixe de croissance Mercer	2 162 701	24 179 255	23 889 190
Fonds de marché monétaire Mercer	170 536	1 705 359	1 705 359
HRS Holdings Ltd.	278	35 898	_
<u>-</u>	-	94 715 446	90 455 672
Fonds d'actions canadiennes (13,3 %) Fonds d'actions canadiennes indiciel	_		
WindWise	3 510 884	32 238 839	33 736 088
Fonds d'actions mondiales (43,5 %) Fonds d'actions mondiales à faible			
volatilité Mercer	1 407 204	23 577 348	23 394 775
Fonds d'actions de marchés émergents indiciel SSgA	527 730	16 822 829	19 961 078
Fonds d'actions internationales à faible capitalisation indiciel SSgA	485 261	8 760 424	10 051 745
Fonds d'actions mondiales ESG UBS	76 247	8 850 000	12 108 801
Fonds d'actions internationales indiciel			
WindWise	1 228 894	11 9 <b>8</b> 9 645	12 102 143
Fonds d'actions américaines indiciel Mercer Fonds d'actions américaines à faible	830 927	12 587 117	11 932 937
capitalisation indiciel SSgA	145 50 <b>8</b>	9 832 353	9 330 112
Fonds spécifiques d'actions mondiales RBC	714 278	11 966 136	11 605 440
		104 385 852	110 487 031
Total fonds communs de placement		231 340 137	234 678 791
Société en commandite (0,8 %)	460 500	1.055.150	4 050 550
Fonds d'immobilier Greystone	168 598	1 966 162	1 969 568
Trésorerie et autres éléments d'actif net (6,9 %)			17 528 494
Actif net (100,0 %)			254 176 853

Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2017 et 31 décembre 2016 (en dollars canadiens)

## 1. Description du Fonds

Le Fonds d'investissement de La Fondation du Grand Montréal (le « Fonds ») a été créé en vertu des lois de la province du Québec par une déclaration de fiducie datée du 5 juillet 2001.

Le Fonds est domicilié au Canada, et l'adresse de son siège social est la suivante : 505, boulevard René-Lévesque Ouest, bureau 1000, Montréal, Québec, H2Z 1Y7.

La Fondation du Grand Montréal (la « FGM ») agit en qualité de gérant du Fonds, le Trust Banque Nationale, en qualité de fiduciaire et Mercer Global Investments Canada Limited (« Mercer »), en qualité de gestionnaire externe principal.

Ces états financiers ont été approuvés par le conseil d'administration le 28 mars 2018.

## 2. Méthodes comptables

Les états financiers ont été préparés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS) et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

#### Base d'évaluation

Ces états financiers ont été préparés sur la base de la juste valeur.

#### Fonds d'investissement

Le Fonds est une entité d'investissement selon l'IFRS 10, États financiers consolidés (IFRS 10), car les conditions sulvantes sont rencontrées :

- a) Le Fonds obtient des capitaux de plusieurs investisseurs dans le but de gérer leurs avoirs;
- Le Fonds déclare à ses investisseurs que son activité d'investissement a pour objectifs de générer du rendement et de procurer des revenus d'investissement, conformément à sa mission; et
- Le Fonds mesure et évalue la performance de ses investissements sur une base de juste valeur.

#### Instruments financiers

Le Fonds classe ses instruments financiers par catégorie en fonction de leur nature et de leurs caractéristiques. La direction détermine le classement au moment de la comptabilisation initiale, qui correspond habituellement à la date de transaction. En conséquence, le Fonds a classé ses actifs financiers de la façon suivante :

- L'encaisse est classée comme prêts et créances et est mesurée au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif;
- Les placements sont classés comme actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net (JVPBR) et sont présentés à la juste valeur. Les gains et les pertes de réévaluation sont présentés avec la variation de la juste valeur non réalisée sur les placements.

Les coûts de transaction liés aux actifs financiers à la JVPBR sont passés en charges au moment où ils sont engagés.

Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2017 et 31 décembre 2016 (en dollars canadiens)

## 2. Méthodes comptables (suite)

#### Évaluation des placements

Les placements sont présentés à la juste valeur dans l'état de la situation financière. La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

- La juste valeur des titres du marché monétaire correspond à leur coût d'acquisition majoré des intérêts courus.
- La juste valeur des obligations, des actions cotées en bourse, des équivalents à l'indice et des options sur obligations est évaluée au cours de clôture à la date des états financiers, pour autant que le cours de clôture se situe entre le cours acheteur et le cours vendeur.
- Les fonds communs de placement n'ont pas de prix coté sur un marché actif. La juste valeur est basée sur la valeur des parts établie par le gestionnaire des fonds, qui est déterminée en fonction de la juste valeur des actifs nets sous-jacents de chaque fonds.

#### Constatation des revenus de placement

Les opérations sur les placements sont comptabilisées à la date de transaction. Les revenus de fonds communs de placement sont comptabilisés au moment où ils sont gagnés. Les revenus d'intérêts sont comptabilisés au fur et à mesure qu'ils sont gagnés. Les revenus de dividendes sont comptabilisés à la date ex-dividende. Les gains et les pertes à la réalisation de placements ainsi que la variation de la juste valeur non réalisée sur les placements sont calculés selon la méthode du coût moyen.

#### Attribution aux porteurs de parts rachetables

L'attribution aux porteurs de parts rachetables des revenus nets et des gains nets en capital réalisés à la cession de placements sont calculés au dernier jour d'évaluation de la période indiquée ci-après. À ce moment, ces montants sont payés aux porteurs de parts rachetables du Fonds inscrits au jour d'évaluation précédent, au prorata des parts rachetables qu'ils détiennent.

Revenus nets de placement Gains nets en capital réalisés Attribution mensuelle Attribution annuelle En décembre de chaque année

#### Évaluation des parts rachetables

La valeur unitaire des parts rachetables est déterminée au dernier jour ouvrable de chaque mois, en divisant la valeur liquidative nette du Fonds par le nombre total de parts rachetables en circulation à cette date.

#### Conversion des devises

Les justes valeurs des placements et des autres éléments d'actif en devises sont converties en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date de l'état de la situation financière.

Les achats et les ventes de placements de même que les revenus de placement en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date de l'opération. Les gains ou les pertes de change réalisés sont inscrits aux résultats de l'exercice et présentés à titre de gains ou de pertes à la réalisation de placements. Les gains ou les pertes de change non réalisés sont inscrits aux résultats de l'exercice et sont inclus dans la variation de la juste valeur non réalisée sur les placements.

Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2017 et 31 décembre 2016 (en dollars canadiens)

## 2. Méthodes comptables (suite)

Estimations comptables

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux IFRS, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur le montant de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables présenté et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants présentés dans les revenus et les charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

IFRS publiées, mais pas encore entrées en vigueur

La méthode comptable pertinente n'ayant pas encore été adoptée par le Fonds, et pour laquelle le Fonds est à évaluer son incidence sur ses états financiers, est la sulvante :

 IFRS 9, Instruments financiers (révisée en 2014) (en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018).

En juillet 2014, l'International Accounting Standards Board a finalisé la réforme de la comptabilisation des instruments financiers et a publié l'IFRS 9 (révisée en 2014), qui contient les exigences visant : a) le classement et l'évaluation des actifs financiers et des passifs financiers; b) la méthode de dépréciation; et c) la comptabilité de couverture générale. L'IFRS 9 (révisée en 2014) remplacera l'IAS 39, Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation, à sa date d'entrée en vigueur. Le Fonds évalue actuellement l'incidence de cette nouvelle norme sur ses états financiers et n'anticipe pas d'Incidence importante.

#### 3. Honoraires de gestion

Les honoraires de gestion facturés par le gérant du Fonds, qui totalisent 1 093 355 \$ (944 181 \$ en 2016), représentent des honoraires annuels d'administration équivalant à 0,5 % (0,5 % en 2016) de la juste valeur des fonds, payables par tranches mensuelles au prorata du nombre de jours dans le mois. Ces frais servent au palement des honoraires des gestionnaires, du fiduciaire et de diverses charges.

#### 4. Impôts sur le revenu

Le Fonds répond à la définition de la fiducie de fonds commun de placement en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada). La totalité des résultats nets du Fonds aux fins fiscales et une part suffisante des gains nets à la réalisation de placements au cours de toute période doivent être distribuées aux porteurs de parts rachetables de manière à ce que le Fonds n'ait aucun impôt à payer. Le Fonds ne comptabilise donc pas d'impôts sur le résultat.

Le Fonds est actuellement assujetti à des retenues d'impôts sur les revenus de placement et les gains en capital dans certains pays étrangers. Ces revenus et ces gains sont comptabilisés au montant brut, et les retenues d'impôt s'y rattachant sont présentées à titre de charge distincte dans l'état du résultat net et des autres éléments du résultat global.

Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2017 et 31 décembre 2016 (en dollars canadiens)

## 5. Instruments financiers et gestion des risques financiers

Les activités d'investissement du Fonds l'exposent à certains risques financiers. Le gérant du Fonds minimise ces risques en confiant la gestion du portefeuille du Fonds à des conseillers en placement d'expérience qui voient à la gestion quotidienne selon les événements du marché et la politique d'investissement du Fonds.

Le Fonds a déterminé que les placements dans des fonds sous-jacents et des titres adossés à des créances hypothécaires/actifs seraient considérés comme des entités structurées non consolidées. Le Fonds peut investir dans des entités structurées non consolidées pour atteindre ses objectifs de placement. Les fonds sous-jacents sont gérés par des sociétés de gestion d'actif et appliquent différentes stratégles de placement en vue d'atteindre leurs objectifs. Les placements du Fonds dans des fonds sous-jacents sont assujettis aux conditions de chaque fonds sous-jacent et sont potentiellement soumis au risque de prix de marché en raison des incertitudes entourant les valeurs futures des fonds sous-jacents. Le risque maximal de perte auquel est exposé le Fonds en raison de ses entités structurées non consolidées correspond à la valeur comptable totale de ces placements dans les entités structurées non consolidées. L'état du portefeuille de placement présentent la valeur comptable des participations dans des entités structurées non consolidées détenues par le Fonds.

#### Risque de marché

Le risque de marché est le risque d'une perte résultant de la variation des prix du marché, des taux d'intérêt ou des taux de change.

#### a) Risque de prix

Le risque de prix est le risque de variation dans la valeur d'un instrument financier résultant d'un changement dans les prix du marché causé par des facteurs spécifiques au titre, à son émetteur, ou par tout autre facteur touchant un marché ou un segment de marché. Le Fonds est exposé au risque de prix puisque tous ses investissements sont exposés à la volatilité des facteurs de marché et au risque de perte en capital. Le risque maximal auquel sont exposés les instruments financiers est égal à leur juste valeur.

Le tableau qui suit présente l'incidence sur l'actif net du Fonds dans l'hypothèse où le rendement de l'indice de référence du Fonds augmenterait ou diminuerait de 10 %, toutes choses étant égales par ailleurs. Cette incidence est présentée selon une corrélation historique sur 36 mois entre la fluctuation du rendement du Fonds et l'indice de référence.

En pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité et l'écart peut être important.

		2017		2016
	Incidence sur l'actif net et les résultats	Pourcentage de l'actif net	Incidence sur l'actif net et les résultats	Pourcentage de l'actif net
lice	\$	%	\$	%
	21 452 526	8,4	18 988 773	9,4

Composition de l'indice de référence du Fonds\*

Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2017 et 31 décembre 2016 (en dollars canadiens)

## 5. Instruments financiers et gestion des risques financiers (suite)

Risque de marché (suite)

- a) Risque de prix (suite)
  - \* En 2017, la composition de l'indice de référence était la suivante : Indice Composé S&P/TSX (14 %), Indice FTSE TMX Canada Univers obligataire (27 %), Indice Russell 2000 (4 %), Indice MSCI Monde (20 %), Indice MSCI EAEO (5 %), Indice MSCI Marchés Émergents (8 %), Indice Bons du Trésor à 91 jours FTSE TMX Canada (2 %), MSCI EAEO faible capitalisation (4 %), Indice RUSSELL 1000 (5 %), Indice JP Morgan GBI EM Diversifié Global (5 %), Indice BOFA/ML Obligations mondiales à rendement élevé (5 %), ABIC/Indice immobilier canadien IPD (1 %). En 2016, la composition de l'indice de référence était la suivante : Indice FTSE TMX Canada obligataire court terme (10 %), Indice FTSE TMX Canada Univers obligataire (40 %), Indice S&P/TSX RT (20 %) et Indice MSCI Monde RT (30 %).

## b) Risque de taux d'intérêt

Les changements dans les taux d'intérêt offerts par le marché exposent les titres à revenu, comme les obligations, au risque de taux d'intérêt. Le Fonds, détenant des titres à revenu, est donc exposé à ce risque puisque les taux d'intérêt en vigueur sur le marché ont une incidence sur la juste valeur des titres à revenu. La sensibilité du Fonds à la variation des taux d'intérêt a été évaluée selon la durée pondérée du portefeuille.

Pour 2016, le tableau ci-dessous quantifie les risques de taux d'Intérêt liés au portefeuille de placements détenus par le Fonds.

	2016
	\$
Titres à revenu fixe selon leur date d'échéance Moins de cinq ans	214 925

En 2017, le Fonds détient majoritairement des participations dans des fonds communs de placement détenant des titres de créances. La juste valeur de ces participations peut donc être exposée à ce risque indirectement.

Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2017 et 31 décembre 2016 (en dollars canadiens)

## 5. Instruments financiers et gestion des risques financiers (suite)

Risque de marché (suite)

#### c) Risque de change

Les fluctuations de la valeur du dollar canadien par rapport aux devises ont une incidence sur la valeur, en dollars canadiens, des titres étrangers détenus par le Fonds. Le tableau qui suit présente la quantification du risque de change lié au portefeuille de placements détenu par le Fonds et libellé en devises étrangères :

		2017		2016
	Juste valeur	Pourcentage de l'actif net	Juste valeur	Pourcentage de l'actif net
	\$	%	\$	%
Devises				
Couronne danoise	-	-	589 538	0,3
Couronne norvégienne	-	_	127 578	0,1
Dollar américain	39 342 935	15,5	20 204 945	9,9
Dollar australien	<del>-</del> ,	_	330 994	0,2
Dollar de Singapour		-	137 865	0,1
Euro	_	-	7 895 485	3,9
Franc suisse	_		1 094 564	0,5
Livre sterling		=	1 339 481	0,7
Yen	-		2 068 475	1,0
	39 342 935	15,5	33 788 925	16,7

Dans l'hypothèse où le dollar canadien s'apprécierait ou se déprécierait de 5 % par rapport à toutes les autres devises, toutes choses étant égales par ailleurs, l'actif net et les résultats du Fonds auraient engendré une variation de 1 967 147 \$ (1 689 446 \$ au 31 décembre 2016).

Le Fonds détient également des participations dans des fonds communs de placement détenant des titres étrangers. La juste valeur de ces participations peut donc être exposée à ce risque indirectement.

## Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'un engagement avec le Fonds ne soit pas respecté par la contrepartie d'un instrument financier. Le fonds détient également des participations dans des fonds communs de placement détenant des titres de créance. La juste valeur de ces participations peut donc être exposée à ce risque indirectement. Conformément à la politique de placement du Fonds, le risque de crédit est surveillé réqulièrement par le gérant du Fonds.

## Fonds d'investissement de La Fondation du Grand Montréal Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2017 et 31 décembre 2016 (en dollars canadiens)

## 5. Instruments financiers et gestion des risques financiers (suite)

#### Risque de liquidité

Le risque de liquidité est défini comme étant le risque qu'une entité éprouve des difficultés à respecter ses obligations ou ses engagements et fasse subir une perte financière à l'autre partie. Les porteurs de parts rachetables peuvent procéder au rachat de leurs parts rachetables chaque jour d'évaluation. Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières, au moins 90 % des actifs d'un portefeuille doivent être composés de placements liquides négociés sur les marchés actifs et dont le Fonds peut se départir facilement. Pulsque le Fonds investit dans des marchés actifs, il peut vendre ses éléments d'actif dans de courts délais. Le Fonds maintient un niveau d'encaisse et de placements à court terme que le gérant trouve suffisant afin de maintenir les liquidités nécessaires.

#### Hiérarchie des niveaux

Aux fins de la présentation de l'information sur les instruments financiers, ces derniers doivent être présentés selon une hiérarchie des évaluations à la juste valeur. Cette hiérarchie à trois niveaux est établie selon les critères suivants :

Niveau 1 - justes valeurs basées sur les cours de marché actifs pour un instrument identique;

Niveau 2 – justes valeurs basées sur les cours de marché pour un instrument semblable ou basées sur des techniques d'évaluation dont toutes les données importantes sont fondées sur des informations de marché observables;

Niveau 3 – justes valeurs basées sur des techniques reconnues d'évaluation dont les données importantes ne sont pas toutes fondées sur des informations de marché observables.

La hiérarchie qui s'applique dans le cadre de la détermination de la juste valeur exige l'utilisation de données observables sur le marché chaque fois que de telles données existent. Un instrument financier est classé au niveau le plus bas de la hiérarchie pour lequel une donnée importante a été prise en compte dans l'évaluation de la juste valeur. Le tableau qui suit présente la répartition des titres détenus par le Fonds selon leur niveau.

Fonds communs de placement Société en commandite Total des placements

			2017
Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
\$	\$	\$	\$
_	234 678 791	_	234 678 791
	_	1 969 568	1 969 568
-	234 678 791	1 969 568	236 648 359

				2016
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$
Marché monétaire	=	214 925	-	214 925
Actions ordinaires	68 637 864	_	<del>-</del>	68 637 864
Fonds communs				
de placement	<del></del> 0	114 169 285	_	114 169 285
Équivalents à l'indice	6 466 678	·		6 466 678
Total des placements	75 104 542	114 384 210		189 488 752

Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2017 et 31 décembre 2016 (en dollars canadiens)

## 5. Instruments financiers et gestion des risques financiers (suite)

Hiérarchie des niveaux (suite)

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2017, à la suite d'un changement dans sa politique de placement, le Fonds a vendu tous les titres détenus de Niveau 1 afin d'investir dans des fonds communs de placement de Niveau 2 et dans une société en commandite de niveau 3. Au cours des exercices terminés le 31 décembre 2017 et le 31 décembre 2016, il n'y a eu aucun transfert significatif de titres entre les niveaux 1, 2 et 3.

## 6. Gestion du capital

Le Fonds définit son capital comme étant ses actifs moins ses passifs (ajustés afin de prendre en compte certains facteurs). L'objectif du Fonds dans sa gestion du capital est de maintenir une structure optimale et de préserver les actifs du Fonds afin qu'il puisse poursuivre ses activités.

Le Fonds détient suffisamment d'actifs pour remplir ses obligations financières lorsqu'elles se présentent. Le Fonds surveille son capital et est tenu de maintenir un niveau minimal de capital en conformité avec les exigences réglementaires. Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017 et 2016, le Fonds respecte ces exigences.

## 7. Opérations entre parties liées

Par l'entremise du Fonds, la FGM, gérante du Fonds, gère également ses propres fonds, en plus des fonds qui lui sont confiés par diverses entités. La juste valeur des fonds gérés par le Fonds pour la FGM et le nombre de parts rachetables s'établissent comme suit :

		2017		2016
\$	de parts	Juste	de parts	Juste valeur
		\$		\$
Fonds appartenant à la FGM <b>116 385,036 130 465 645</b> 74 969,305 92 049 86 Fonds conflés à la FGM par	 •	130 465 645	74 969,305	92 049 862
19		123 711 163	90 429,684	111 038 624
<b>226 744,570 254 176 808</b> 165 398,989 203 088 48	226 744,570	254 176 808	165 398,989	203 088 486

Il n'y a pas d'employés au sein du Fonds. Par conséquent, la rémunération des principaux dirigeants du Fonds a été établie comme étant la tranche de la rémunération payée aux dirigeants de la FGM afin de gérer les activités du Fonds, en fonction du temps y ayant été consacré. La rémunération des principaux dirigeants relative aux activités du Fonds est constituée de salaires uniquement pour un montant de 207 961 \$ (209 658 \$ en 2016).

## 8. Événement postérieur à la date du bilan

En fin d'année, le Fonds a reçu une contribution d'un montant de 16 206 545 \$, ce montant a augmenté significativement la trésorerie au 31 décembre 2017. Cette contribution a été investie en totalité dans des fonds communs de placement au début de l'exercice 2018.